



PASS SPORT

1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans
et vous voulez faire du sport
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**
pour vous inscrire dans un club
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent
l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant
handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.